

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa*N° 14734*03

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :					
02/01/2020	02/01/2020		DRIEE-UD91-001-2020					
The state of the s	1. Inlitulé du p	rojet						
Activité temporaire de Traitement et valor			échets non Dangereux) sur HSDND					
(Installation de Stockage de Déchets Non	Dangereux) de Vert-Le-Gran	d						
2. Identification d	บ (ou des) maitre(s) d'ouvro	age ou du (ou des) p	étitlonnaire(s)					
2.1 Personne physique	n New York of the Control of the Con							
Nom	Prénor	n						
THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T								
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SEMAVERT	CERTAIN PROPERTY.	The state of the s					
	Denis DUPLESSIER	CONTRACTOR OF STREET						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Directeur Général							
	To the second second second second	e	A					
RGS / SIRET 7 0 2 0 4 7 0	7 7 0 0 0 3 8	Forme juridique S						
			Military Charles Back and State					
Joign	ez à votre demande l'an	nexe obligatoire n'						
3 Catégorie(s) applicable(s) du table	au des sevils et critères ann	avá à l'adicie P. 122	-2 du code de l'environnement et					
3. Calegorie(s) applicable(s) au table	dimensionnement correspo	ondant du projet	-2 do code de l'environnement c					
			eulls et critères de la catégorie					
N° de catégorie et sous-catégorie			es nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
1. a)	Modification d'une ICPE dé							
			usine d'incinération proche (CITD),					
			orisation des mâchefers et demande					
	de nomenclature temporal		²), 2716 (E-20000m3), 2791 (A-133T/					
	jour)	177K44), 2713 (D-20011)	1,, 2, 10 (2 20001113), 2, 31 (1 1331)					
	1001,							
	4. Caractéristiques géné	raies du projet						
Dolvent être annexées au présent forme	laire les pièces énoncées	à la rubrique 8.1 du fe	ormulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les éven	ituels travaux de démolition	E ALL PROPERTY.						
La mise en place d'une nouvelle Délégation								
entraine l'arrêt de production et le démor								
L'incinérateur sera cependant toujours pr	oducteurs de mâchefers en f	in de processus. Il faut	donc pouvoir continuer à traiter ces					
derniers dès le 01/01/2020.	Contation as an accordable atom							
Un Dossier de Demande d'Autorisation d' plateforme SEMAVERT BTP d'Echarcon. Ce	exploiter est en cours d'instri	uction pour pouvoir in	npianter cette activité sui la					
d'activité, il existe une période transitoire								
C'est dans ce cadre que SEMAVERT sollicit								
son Installation de Stockage de Déchets N	Ion dangereux de Vert-le-Gra	and, située entre les al	véoles de stockage de l'amiante lié					
et du plâtre.								
Cette demande concerne uniquement le	ilux de MIDND bruts du CITD	, soit 40 000 t/an.						
Les mâchefers seront traités sur zone, par campagne, avec une ligne de traitement mobile.								

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

L	4.2 Objectifs du projet L'objectif du projet est de pouvoir stocker avant traitement jusque 20 000 t de MIDND bruts issus du CITD de Vert-Le-Grand, de es traiter par campagne, puis de les valoriser ainsi que les sous produits issus du traitement (Ferreux, Non ferreux,)
AND DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN	
Contraction of the last	4.3 Décrivez sommairement le projet
r	4.3.1 dans sa phase frayaux Le projet ne nécessite pas de travaux particuliers sur le terrain en place. La zone est déjà prête à le recevoir dans les conditions nécessaires à sa mise en place. Des blocs de béton préfabriqués, ou équivalent, seront installés pour permettre la gestion des produits par lots de production mensuels comme le prévoit la réglementation en vigueur.
	4.3.2 dans sa phase d'exploitation L'activité déjà autorisée précédemment sur l'emprise du CITD est déplacée temporairement sur l'ISDND SEMAVERT, le temps de la mise en place, après obtention des autorisations administratives, de la nouvelle ligne de tri sur la plateforme SEMAVERT BTP.
	La surface nécessaire pour l'implantation de la ligne de traitement temporaire est de 20mx30m=600m² La surface nécessaire au stockage des produits est de 20 000t/[1.2(densité du mâchefer)x3,5m(hauteur de stockage)]=4 762m² La surface disponible sur la zone considérée est d'environ 6 800m². La surface considérée est située en zone de maîtrise des eaux qui sont envoyées vers un bassin faisant l'objet d'analyses systématiques, par bâchées, pour déterminer le besoin de traitement ou la possibilité de rejet au milieu naturel.
The state of the s	

La décision de l'autorité environne Le site est déjà classé au titre des ICPI Les rubriques de classement seront n		le besoin indiqué au point 3. précédent
	<i>s</i> projet et superficie globale de l'opera ndeurs caractéristiques	riion - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Surface		6800m²
Fluxannuel		40000t de mâchefers bruts
Puissance des équipement par camp	agne	177 kW
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 48°35'11"003 Lat. 02°22'55" 005
SEMAVERT ISDND ECOSITE DE VERT LE GRAND 91810 VERT LE GRAND	Pour les catégories 5° a), 6° a), et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	
4.7 S'agit-li d'une modification/exte 4.7.1 SI out, cette installation environnementale? 4.7.2 SI out, décrivez sommairem différentes composantes de vot indiquez à quelle date il a été a	N°2014-PREF/DRCL/ ent les e projet et	age existant? Oul X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		la zone d'étude est couverte par Le plan de prévention du bruit des axes routiers dans l'environnement (PPBE) de la préfecture de l'Essonne, approuvé par l'arrêté n° 449 du 25 avril 2016 .
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-li <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	nces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-1-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
incasous co.	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, tlore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Allieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		9 PL/jour en moyenne pour les apports de MIDND bruts 9 PL/jour en moyenne pour les sorties de matériaux traités
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Les nuisances sonores se limitent aux opérations de broyage-criblage des campagnes de traitement des produits, aux chargements et déchargements, et dans une moindre mesure au trafic routier. Ces nuisances sonores restent faibles et acceptables pour l'environnement.

	Engendre-t-il des lodeurs ? Est-il concerné par des nuisances lolfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Des émissions lumineuses pourraient être perçues par les phares des engli et les éclairages éventuels lors des campagnes de traitement.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Déchets conséquents au traitement par campagne des mâchefers sur la lique tri. Ces refus seront éliminés dans l'ISDND du site.

	plant and a second		-	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-1-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident ?	ifiées c	2U 6.1 s	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
CHICAGON TO A STATE OF THE PARTY OF THE PART	Non Si oui, décri	vez les	quelles	
Les impacts rou	utiers, sont gérés à l'écl	helle de	e l'Ecosi	te de Vert le Grand.
La zone à venir	sera utilisée de maniè	re trans	sitoire e	t ne générera pas de nouveaux impacts par rapport à l'existant.
-		te de la contra		
6.3 Les incide	nces du projet identifi	lées au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul	Non X Si oui, décr			
001	Non X 37 ook, deck	1762 (0.	qocis.	
		S. Nor		

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

La zone utilisée temporairement est implantée sur une plate forme dont le les eaux sont collectées dans un bassin aval faisant l'objet d'analyses par bâchées conditionnant le choix de l'exutoire final.

Un merlon périphérique est en place et annule l'impact visuel éventuel

7. Auto-évaluation (facultalif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'activité sollicitée l'est de manière temporaire et se situe sur une zone ayant fait l'objet de travaux dans le cadre de l'autorisation ICPE actuelle du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

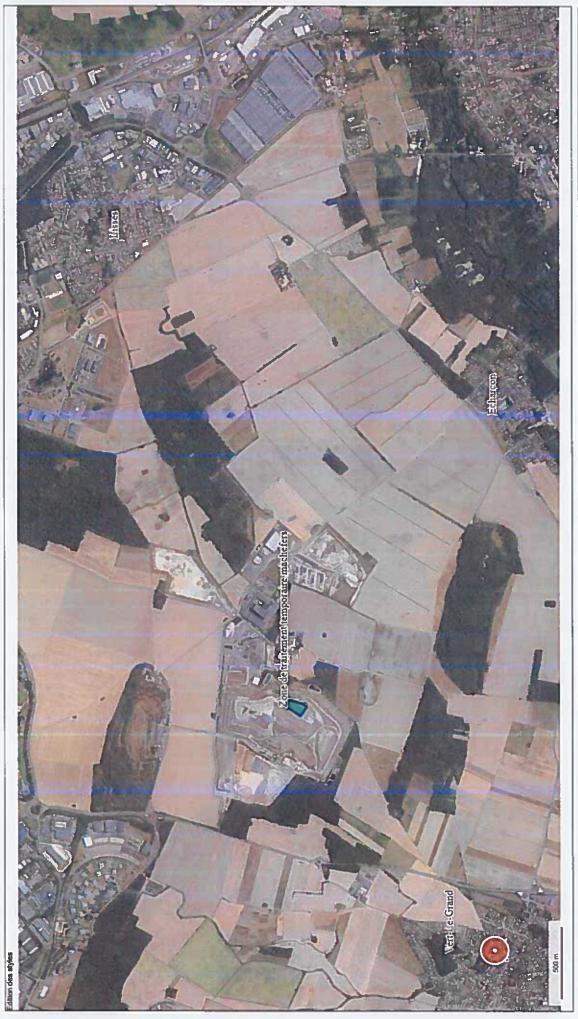
Objet						
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X				
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X				
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
	9. Engagement et signature	
Je certifie sur l'honneur l'exactifude des	renseignements ci-dessus X	
Fait à Vert-Le-Grand	le,	
rui di Iverete-Giano		
01	Semavert	
Signature	La valoriantion de la plumation	
Eco	ite de Vert-le-Grand / Echarcon - 91810 - Vert-le-Grand 0164 56 75 90 - www.semardel.fr	
-	SIRET 702 047 077 000 38 Code NAF 38 21 Z	

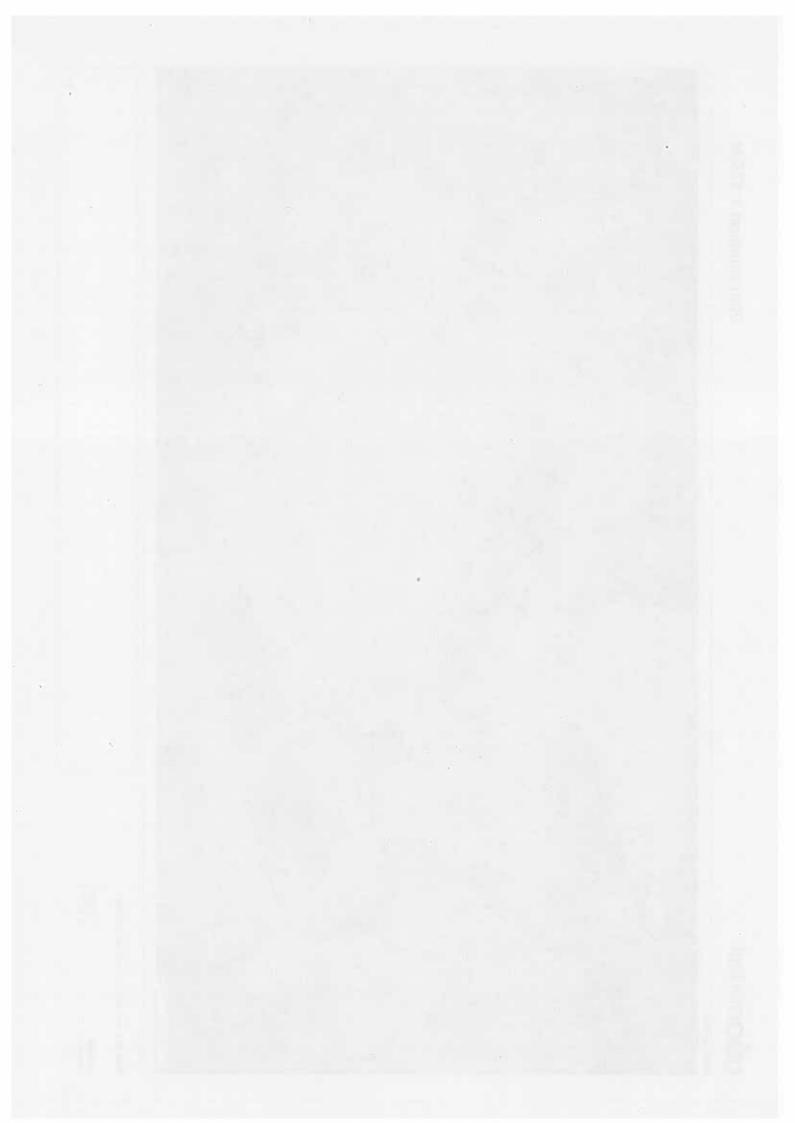




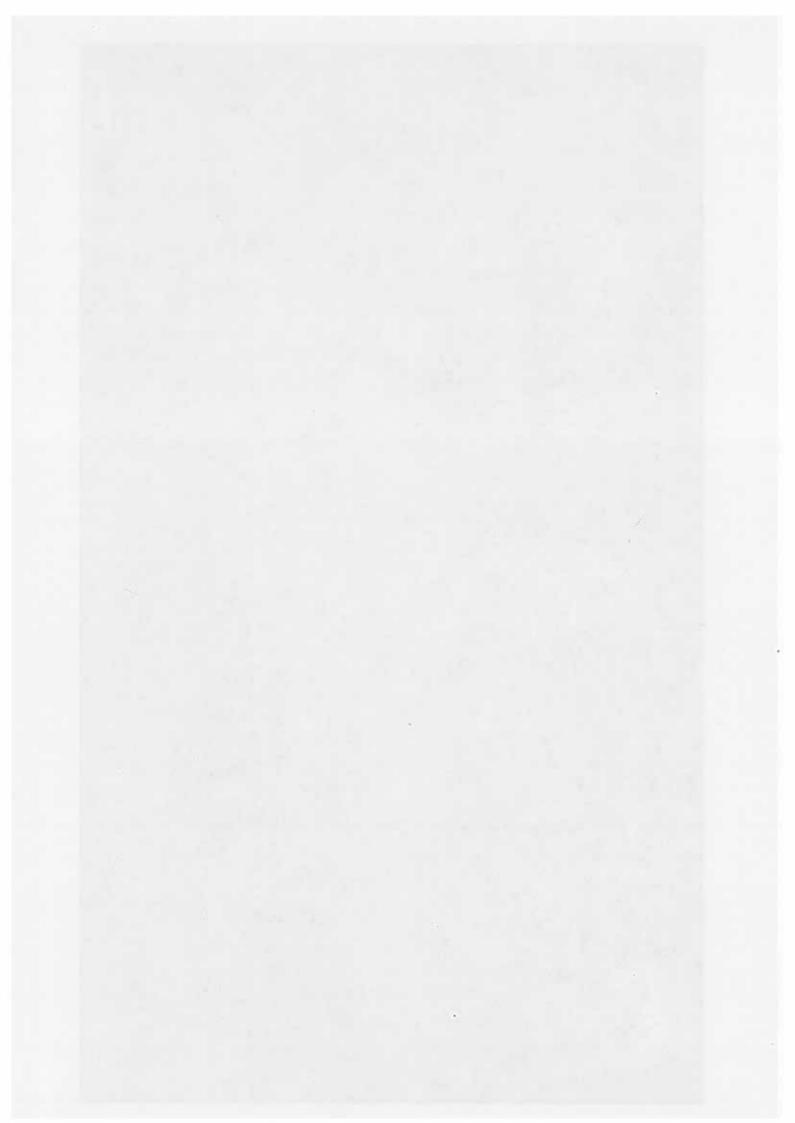
2° 24' 03° E 48° 35' 13" N

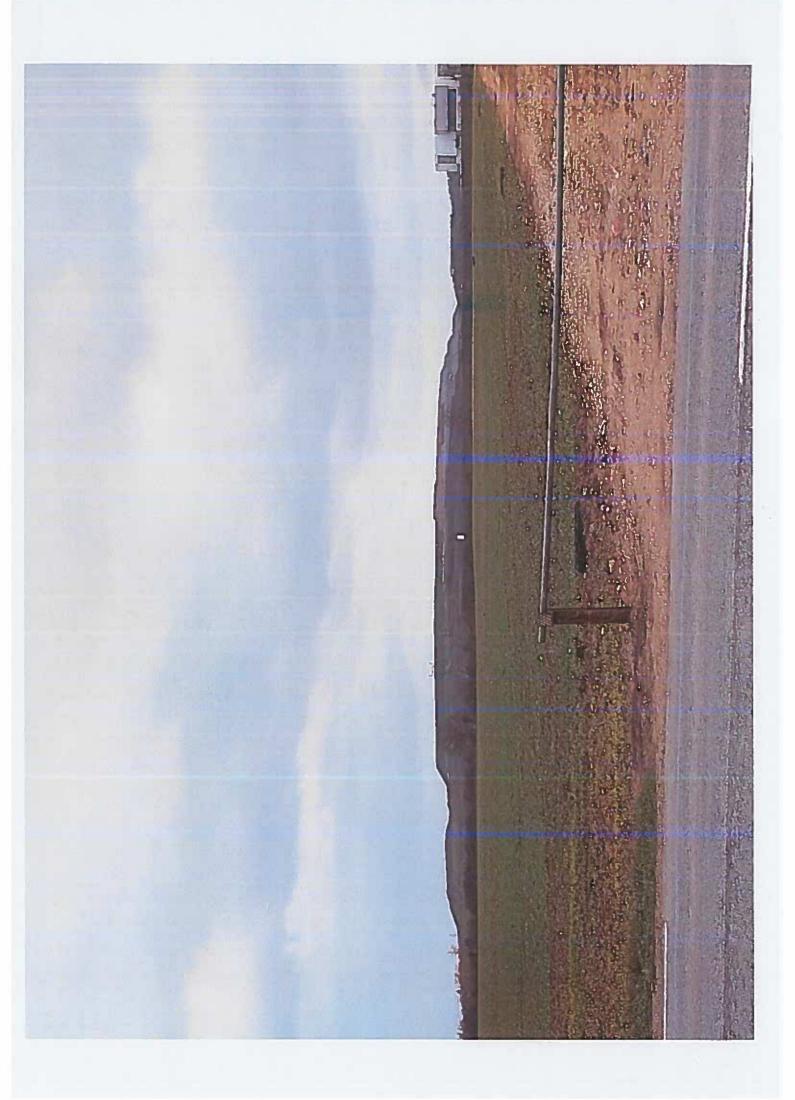
O IGN 2019 - www geoponal gour fr/mentions-legales

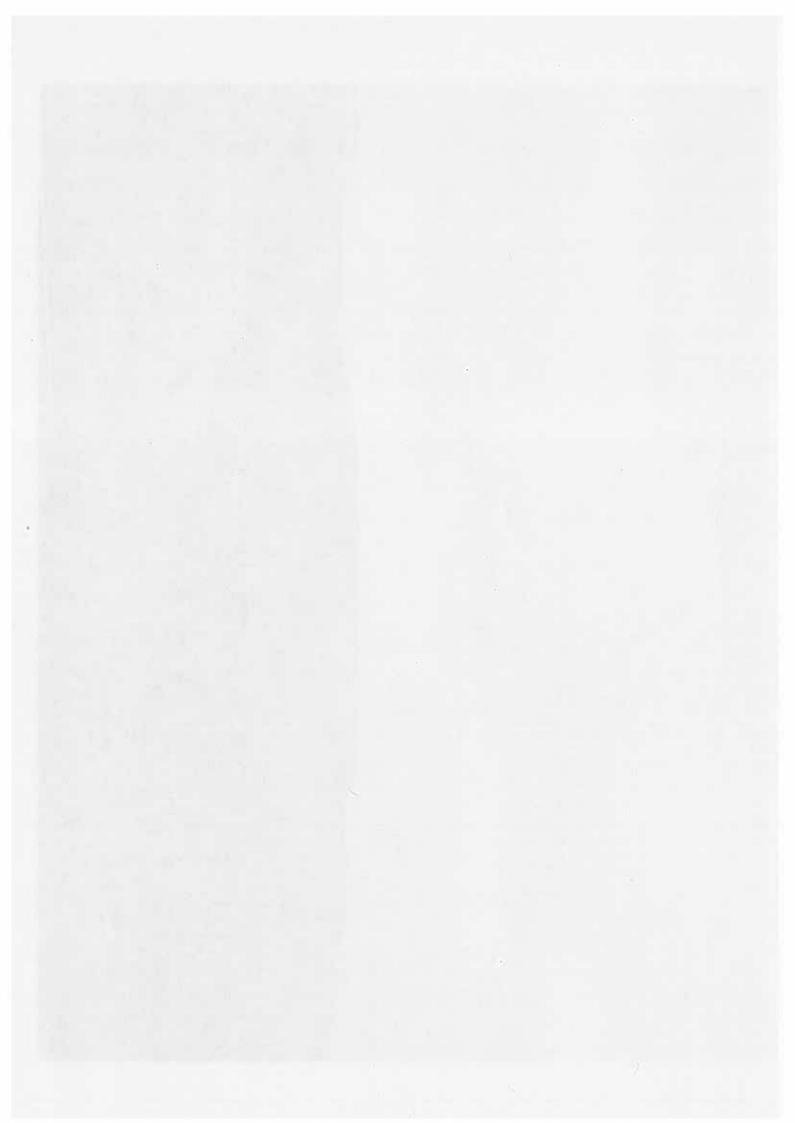
Longtude:

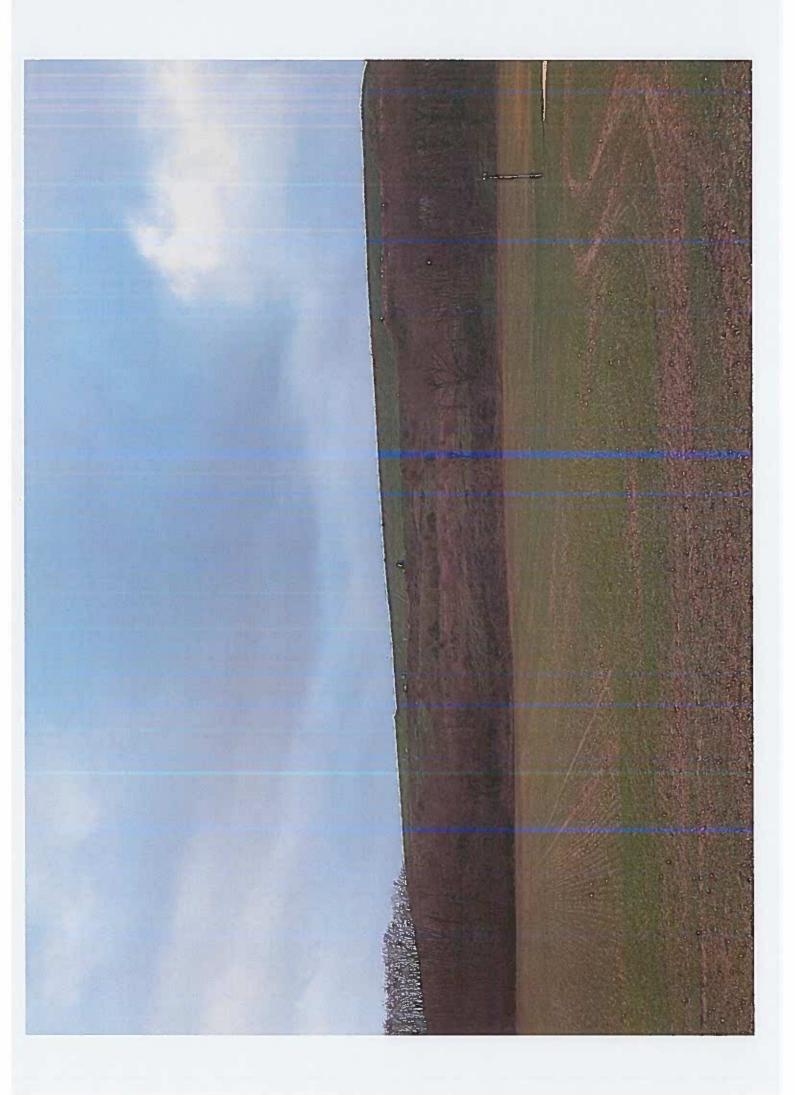










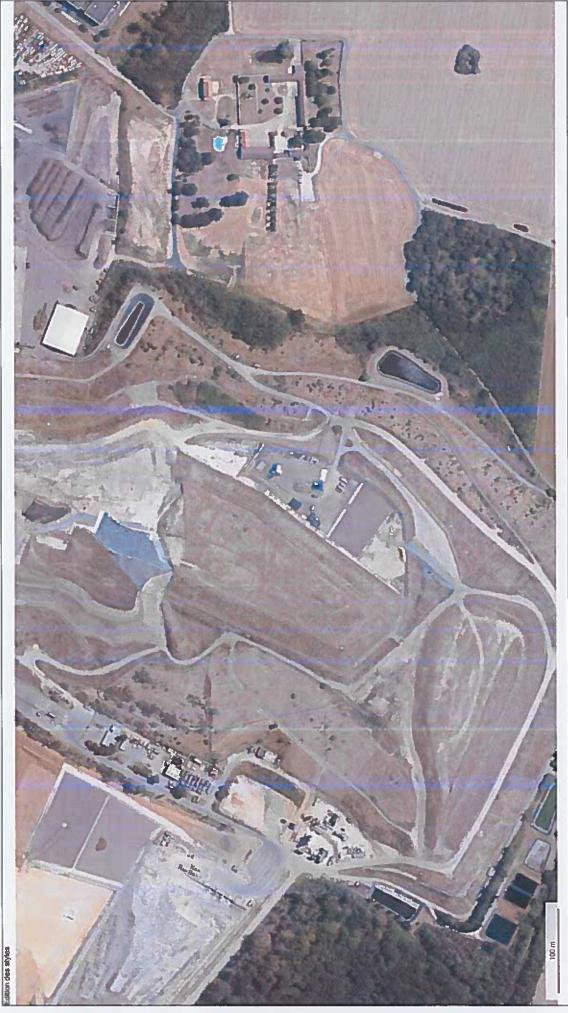




PLAN PROJET







O IGN 2019 - www geoportal gour frimentions legales

Echelle 1:3000

Longitude

